



CENTRALE
CANINE

SOCIETE CENTRALE CANINE

Pour l'amélioration des races de chiens en France

Fédération Nationale agréée par le ministère de l'agriculture

155, avenue Jean Jaurès – 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Tel : 01 49 37 54 00 – Fax : 01 49 37 01 20

COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE CAVAGE

Engagement pour passage du CSAU

L'organisateur :VIENS DANS MES PATTES

N° tel :06.69.99.60.31.....Mail :vdmp33@gmail.com.....

Lieu :Abzac 33230.....

Date :Samedi 11/09/2021.....Horaire :17h.....

Juge :Robert Arrighi ou Julien Gomez.....

Nom du chien :Sexe :

Tatouage ou N° de transpondeur :Né le :

Propriétaire :

Adresse :

Tel :Mail :

Le prix par chien est fixé à :15 €.....

Documents à joindre :

Pour les chiens inscrits à un L.O : photocopie lisible, complète et non surchargée du certificat de naissance ou du pedigree ainsi que de la carte de tatouage ou d'identification. Dans ce cas de la détention d'un pedigree, la fourniture de la carte de tatouage ou d'identification du chien est facultative.

Pour les chiens non L.O : Photocopie lisible, complète et non surchargée de la carte de tatouage ou d'identification (tatouage mécanique ou transpondeur électronique).

L'autorisation parentale pour les mineurs .

Pour les propriétaires pratiquant ou désirant pratiquer une discipline de la SCC, il est fortement recommandé d'apporter le carnet de travail.

Le chien doit être âgé de 12 mois.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. 1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.

Le :